

APPEL À PROJETS

Tout un été en mode BD (5^{ème} édition)

Réalisation d'une œuvre murale dans l'espace public dans le cadre de la manifestation « Tout un été en mode BD » Édition 2026

Date limite de candidature : dimanche 8 mars 2026

Port-Jérôme-sur-Seine (commanditaire)

La Ville de Port-Jérôme-sur-Seine est située en bordure de Seine entre les pôles urbains majeurs du département de la Seine-Maritime : Le Havre et Rouen. Elle compte 10 582 habitants (recensement 2025). De nombreux équipements de qualité sont présents sur la commune : centre culturel, piscine olympique, ludo/média/artothèque, stades et gymnases, conservatoire à rayonnement départemental...

La zone industrielle de renommée internationale : Port-Jérôme, s'y étend partiellement. La présence d'entreprises classées SEVESO implique qu'un PPRT (plan de prévention des risques), un plan communal de sauvegarde et un réseau de sirènes d'alerte PPI protègent les populations.

On décompte près de 6 500 emplois sur cette zone industrielle : concentrés sur des activités historiques telles que la chimie, le raffinage, la logistique mais également de plus en plus autour des nouvelles économies comme l'hydrogène vert, le recyclage de plastiques...

Parcourez quelques centaines de mètres et entrez dans une ville aux mille et un joyaux. La vallée du Télhuet offre une vingtaine d'hectares végétalisés en gestion différenciée et entretenue en partie par la présence d'un éco-paturage. Un ruisseau, autour duquel un sentier de promenade a été aménagé, vous emporte aussitôt dans un autre univers, calme et apaisant. Le parc du champ de foire, en centre-ville, vient compléter l'offre de sites verdoyants, avec une parfaite intégration de la ville dans la nature par la présence de jeux pour enfants et du skate-parc. Les étangs sont également un moyen de distraire les plus grands : un bassin réservé à la pêche à la truite et deux autres peuplés de poissons blancs et carnassiers raviront les passionnés.

Enfin, au cœur de la Ville, à la croisée des espaces ruraux et économiques, l'habitat traditionnel de Petite campagne, avec maison individuelle et jardins, et les logements modernes d'un centre-ville réaménagé autour de commerces dynamiques offrent une multitude de possibilités pour s'installer durablement à Port-Jérôme-sur-Seine.

3F normanvie (partenaire)

3F Normanvie déploie une offre complète de logements sociaux, intermédiaires et d'accession à la propriété, adaptée aux besoins de près de 50 000 locataires sur un large territoire allant de Dieppe à Cherbourg, en passant par Rouen, Le Havre ou Caen.

I - Préambule

Depuis 2018, la Ville de Port-Jérôme-sur-Seine organise la biennale "Tout un été". Cette biennale est axée sur la production et la diffusion d'œuvres graphiques et plastiques dans l'espace public. En 2018, la collectivité a accueilli les sculptures de l'artiste Toutain. En 2020, les photographies XXL de Thierry Grossier. En 2022 et 2024, des artistes d'art urbain ont réalisés des œuvres sur les murs et les façades de la ville. Pour la 5ème édition de "Tout un été" en 2026, l'équipe municipale souhaite que la bande dessinée s'invite en ville et que le musée à ciel ouvert s'agrandisse.

II - Contexte

Dans le cadre de la programmation culturelle « Tout un été en mode BD » en 2026, la Ville de Port-Jérôme-sur-Seine souhaite valoriser la création artistique contemporaine et célébrer la richesse de la bande dessinée sous toutes ses formes. À cette occasion, un appel à projets est lancé pour la réalisation d'une création murale originale dans l'espace public. Cette initiative vise à dynamiser le centre-ville, à favoriser la rencontre entre les habitants et les arts visuels. Cette initiative permet également d'offrir une visibilité à la création graphique dont l'esthétique fait écho à l'univers de la bande-dessinée.

III - Objet

L'appel à projets s'adresse à des artistes professionnels en arts visuels (illustration, bande dessinée, graphisme, art urbain,...) souhaitant proposer une création murale in situ, pensée spécifiquement pour le lieu d'implantation et la manifestation « Tout un été ». Le projet de création devra partiellement être participatif. En effet, l'artiste ou collectif lauréat.e devra intégrer dans sa proposition une dimension participative à destination des habitants le jour de l'inauguration, le 20 juin 2026. A cette occasion, 3F Normavie s'associe à la collectivité et met à disposition de l'artiste lauréat.e un mur de 13 mètres de long sur 2.20 à 2.60 mètres de hauteur (cf. visuels en annexe).

L'œuvre murale devra :

- Être originale et unique
- S'inspirer de l'esthétique, du langage et/ou des codes de la bande dessinée. Néanmoins, il n'y aucune restriction formelle. En effet, l'interprétation graphique et esthétique des projets proposés sont libres
- Être accessible auprès du grand public et plus spécifiquement des jeunes publics
- S'inscrire de manière harmonieuse dans l'environnement urbain

- Être pérenne et techniquement adaptée aux contraintes du site. Il est à noter que la Ville de Port-Jérôme-sur-Seine et le groupe 3F Normanvie n'assureront pas l'entretien de l'œuvre.

IV - Lieu et caractéristiques techniques

- Localisation : rue René Coty, Port-Jérôme-sur-Seine
- Désignation : Le Groupe 3F met à disposition le mur extérieur côté route de l'immeuble Rubano
- Usage : réalisation d'une œuvre d'art urbain dans le cadre de la manifestation « Tout un été » 2026 porté par la Ville de Port-Jérôme-sur-Seine
- Dimensions : longueur : 13 m / hauteur : de 2.20 m à 2.60 m d'une extrémité à une autre

V. Modalités de participation

Les artistes qui souhaitent répondre à cet appel à projets doivent :

- Être artistes-auteur.rice.s professionnel.les dans les arts visuels et être engagé.e.s dans une démarche professionnelle de création
- Disposés d'un numéro de Siret
- Avoir une expérience significative dans la création d'œuvres murales
- Être autonomes (permis et véhicule)

Chaque candidature devra comporter :

- La fiche de renseignement dûment remplie (à la fin du présent document)
- Un dossier artistique (démarche, cv, portfolio)
- Une note d'intention
- Une ou plusieurs esquisses
- Un calendrier prévisionnel détaillé
- Un budget prévisionnel détaillé par poste (honoraires, production, technique)
- Une fiche technique détaillé mentionnant également les besoins à fournir par la collectivité
- Tout document utile à l'évaluation du projet
- Un rib au nom du porteur de projet

VI - Modalités de sélection

Au regard des propositions reçues, le jury examinera et sélectionnera le projet lauréat selon :

- La note d'intention (35%)
- La pertinence artistique et l'originalité du projet en lien avec la thématique (20%)
- La prise en compte de l'environnement (10%)
- Les conditions financières (20%)
- La fiche technique détaillée (10%)
- La capacité du candidat à mener une réalisation murale de cette envergure (2.5%)
- Le choix du ou des médiums utilisés (2.5%)

Il est à noter que la collectivité se réserve le droit de ne pas donner suite aux offres si elle estime que le projet proposé ne correspond pas à ses attentes.

VII - Calendrier prévisionnel

- Lancement de l'appel à projets : lundi 19 janvier
- Clôture de l'appel à projets : dimanche 8 mars 2026 (minuit)
- Comité de sélection : vendredi 10 avril 2026
- Annonce de l'artiste et/ou du collectif lauréat.e : courant avril 2026
- Mise à disposition du mur : juin 2026
- Réalisation partielle de l'œuvre : 19 juin 2026
- Finalisation de l'œuvre avec les habitants le jour J : 20 juin 2026

Le calendrier définitif sera à préciser ultérieurement entre l'artiste et la Ville de Port-Jérôme-sur-Seine

VIII - Budget

Le budget alloué à la réalisation de l'œuvre sera étudié au regard des devis soumis par le.s artiste.s. Il est à noter que le budget ne pourra pas dépasser 4000 euros ttc comprenant les honoraires, les frais de production, les frais techniques et logistiques. Il est également à noter que les frais de déplacements, d'hébergements et de restauration seront la charge de l'artiste.

IX - Engagements

La collectivité s'engage à :

- Etablir une convention entre la collectivité et l'artiste ou collectif d'artistes lauréat.e
- Assurer la faisabilité de l'œuvre
- Apporter la coordination du projet en lien avec l'artiste (administratif, technique et logistique)
- Communiquer sur l'œuvre

L'artiste s'engage à :

- Réaliser une œuvre murale originale et unique
- Se rendre disponible au mois de juin 2026 pour la réalisation de l'œuvre
- Se rendre disponible le 20 juin 2026 pour finaliser l'œuvres avec les habitants, pour l'inauguration et pour échanger avec les acteurs.rices de la ville de Port-Jérôme-sur-Seine

- Céder à titre gracieux ses droits de reproduction sur l'œuvre à la collectivité à des fins uniquement promotionnelles de l'opération
- A être interviewer/filmer sur sa démarche artistique et plus précisément sur l'œuvre réalisé afin de promouvoir le travail de l'artiste.

X - Envoi de la candidature

Les dossiers de candidature doivent être uniquement envoyés par mail ou wetransfer (ou autre). Les dossiers de candidature doivent être en un seul et unique fichier pdf à s.veniat@pj2s.fr en indiquant dans l'objet : Nom_AAP_Tout un été _2026.

XI - Contact

Sébastien Veniat
Responsable du service culturel
Ville de Port-Jérôme-sur-Seine
Rue du Président René Coty
76330 Port-Jérôme-sur-Seine
02 32 84 55 60 - s.veniat@pj2s.fr

ANNEXE





Rue du Président René Coty, 76330 Port-Jérôme-sur-Seine

FICHE DE RENSEIGNEMENT

Nom :

Prénom :

Nom d'artiste :

Date et lieu de naissance :

Adresse postale :

N° de téléphone :

Courriel :

Site :

Numéro de Siret :

Numéro Maison des Artistes

Véhicule personnel : OUI / NON

Avez-vous déjà postulé pour un appel à projets artistique lancé par la Ville de Port-Jérôme-sur-Seine ? OUI / NON

Si oui, merci de nous préciser pour quel événement

Pièces à fournir :

- La fiche de renseignement dûment remplie
- Un dossier artistique (portfolio et démarche)
- Une note d'intention
- Une ou plusieurs esquisses
- Un calendrier prévisionnel détaillé
- Un budget prévisionnel détaillé par poste (honoraires, frais de production, frais techniques et logistiques)
- Une fiche technique mentionnant les besoins à fournir par la collectivité

Pour toutes questions concernant l'appel à projets, vous pouvez contacter :

Sébastien Veniat, responsable du service culturel au 02 32 84 55 60 ou s.veniat@pj2s.fr